VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie Kerth, veuve de Christopher Lorch.

No 99,115—Cour Civile de District, Division E.

3811-13 Rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Peniston et Général Taylor.
Cottage Double.

716 Rue Peniston,

Entre Laurel et Constance.
Cottage Simple.

3818-3822 Rue Camp,

Entre Peniston et Général Taylor.
2 Cottages Simples.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu et signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1.—Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 3, sur un plan de St Joseph, maintenant îlet désigné par le No 109, sur un nouveau plan, lequel îlet est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation) Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No 13, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-quatre pieds, trois lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14 et cent trente pieds un pouce une ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 12. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 3811-13 rue Tchoupitoulas, comprenant un cottage double, 4 chambres, hangar, etc. de chaque côté.

2.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peniston, Laurel, Général Taylor et Constance, désigné par le No 20 dans l'îlet No 7 (maintenant 167), sur un plan litographié annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le 22 janvier 1866, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Peniston, sur cent quinze pieds, dix pouces sur la ligne le divisant du fond des lots 16, 17, 18 et 19 et cent quinze pieds, sept pouces et trois lignes, sur la ligne le divisant du lot 21. Les améliorations sont connues par le No municipal 716 rue Peniston, et consistant d'un cottage simple ayant vestibule, 4 chambres, hangar, etc.

3.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 4, 5 et 6 de l'îlet No 11, lequel est borné par les rues Camp, Magazine, Peniston et Général Taylor, d'après un certain plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure américaine et trente-deux pieds deux pouces six lignes dans le fond. Les améliorations comprenant deux cottages simples connus par les Nos municipaux 3818-3822 rue du Camp contenant six chambres dans chaque maison.

Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance payable en un, deux et trois ans, garantie par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité avec huit pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement sur les paiements différés, l'intérêt payable annuellement jusqu'à paiement. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats nécessaires et de payer pour toutes les taxes de 1911. Les loyers n'appartiendront à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

Fred C. Marx, avocat pour le défendeur.
Conrad G. Collins, avocat pour les demandeurs.
Bernard C. Shields, avocat.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James H. Maloney et epouse.

Nos 95,010 et 90,480 (consolidés)—Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de Valeur

137-39 RUE DAUPHINE,

Entre Canal et Iberville.

Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,

Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 94 lequel est borné par les rues Dauphine, Douane, Bourgogne et Canal, ledit lot étant celui à côté de l'encoignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt-six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée s'ouvrant à la rue Douane et en commun avec le lot et autres lots, s'étendant là dessus de la dite allée étant incluse dans la susdite profondeur, et la résidence sur ledit lot étant désigné par le No 21 rue Dauphine (vieux numéro). Les améliorations comprenant un magasin et résidence simple à trois étages, contenant un grand magasin et arcade dans le fond; la cour est pavée, etc., les étages supérieurs contenant grands vestibules, environ 16 chambres, 2 chambres à bain, gaz, électricité, plombage sanitaire, escalier devant et derrière, galerie devant et derrière, etc.

Conditions — Comptant ou une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ou un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept [7 0|0] pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur, la clause de non aliénation, le transfert de la police d'assurance et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités d'un acte authentique d'hypothèque, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais de l'acte de vente, incluant tous certificats, l'exécuteur devant avoir le droit de réduire les billets à leur valeur réelle. L'acte de vente pardevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.
21 jan—21 28—fév 4 11 18 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Antoinette Tranchina.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 99,302—Division E—Attendu que Dominick J. Tranchina a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Antoinette Tranchina, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier. —O. C. Friedrichs, avocat.
19 janv—19 23 28

VENTES A L'ENCAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Liquidation de la Hirsch-Levy Realty Company. No 95,308 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Cottages simples et doubles de choix et de valeur et bien loués à de bons locataires.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 29 FEVRIER 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Cottage Double, 2729-31 rue Delachaise.
Cottage Double Moderne, 4536-38 rue Laurel, coin de la rue Cadix.
Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel.
Cottage Double Moderne, 4528-30 rue Laurel.
Cottage Simple, 3632 rue Clara.
Maison à appartements, 8618 rue Spruce.
Cottage Double, 2809-11 avenue Londres.
Cottage Double, 2805-07 avenue Londres.
Cottage Double, 2801-03 avenue Londres, encoignure Duels.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 janvier 1912 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique, à savoir:

1. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 3, borné par les rues Delachaise, Clara, Magnolia et l'avenue Louisiane, ledit lot étant désigné par la lettre B1, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils annexé à un acte pardevant E. L. Weil notaire, le 5 juin 1910, d'après lequel devis ledit lot mesure 30 pieds, 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-et-un pieds, neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot C1. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout de chaque côté, un côté est loué $14.50 par mois et l'autre côté est vacant et est connu par les numéros municipaux 2129-31 rue Delachaise.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910, et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910; ledit lot A mesure d'après ledit devis vingt sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Cadiz, ledit lot A formant l'encoignure des rues Cadiz et Laurel. La propriété est connue par les Nos municipaux 4536-38 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, gaz, connexion d'eau et d'égout de chaque côté loué à bail jusqu'au 1er octobre 1912 à raison de $14 par mois par côté.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Cadiz et Jena, désigné par la lettre B sur un devis de H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte pardevant E. L. Weil notaire, le 17 août 1910, d'après lequel ledit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 4532-34 rue Laurel, comprenant un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, connexion d'eau et d'égout de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre C sur un devis de H. C. Brown, député voyer de ville, en date du 16 août 1910 annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambres à bain, connexions d'eau et d'égout, gaz, etc., de chaque côté et loué $27.50 par mois.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 1d décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix-sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante-quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et est composé des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3632 rue Clara et comprenant un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville. Loué $12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Cohn, sur le plan de subdivision dudit îlet dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896 annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire le 12 novembre 1896, d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 8618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $48 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910 et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante-cinq pieds cinq pouces et une ligne de face du coin de l'avenue de Londres et de la rue Duels, trente-deux pieds six pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 2809-11 avenue de Londres, et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté et loué $14 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Havane Duels et Industrie, désigné par la lettre B et étant vingt-sept pieds trois pouces et une ligne de l'encoignure de l'avenue Londres et la rue Duels, et mesurant trente pieds deux pouces de face à l'avenue Londres sur une profondeur de cent dix pieds, le tout d'après un arpentage par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910 annexé à un acte pardevant E. L. Weil, le 9 mai 1910. La propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté; loué $14 par mois.

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A sur un devis par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, no-

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

taire, de la date du 9 mai 1910, et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels, et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles; la propriété est connue par les Nos municipaux 2807-03 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres de côté $14 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être assumées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

John A. Rawlins vs Merchants Express Co. Ltd.

No 99,143—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

AU PLUS OFFRANT.

Tous les effets mobiliers du Merchants Express se composant de "moteur truck", 4 wagons simples 3 wagons doubles, 1 jeu de harnais, meubles de bureau et installations, coffre fort ou fer, machine à écrire, etc., etc. Aussi 1 lot de comptes courants de valeur.

A L'ENCAN,

Mercredi, 31 Janvier 1912,

A 11 heures A. M., sur les lieux, No 163 University Place.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur—vendront à l'enchère publique, aux susdits date et lieu, en vertu d'un ordre signé le 19 janvier 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les effets mobiliers, à savoir:

Tous les effets mobiliers de la Merchants Express Co. Ltd. comprenant wagons, meubles de bureau et installations, comptes courants, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré au bureau des encanteurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

S. A. Montgomery, J. D. Dresner, avocats des pétitionnaires.
20 jan—20 21 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

William Nunn vs Duke et Nunn Co.

No 99,139—Cour Civile de District. Division E.

Au plus fort enchérisseur.

1 lot de matériel pour bâtir, briques à feu, terre à feu, "flue pipe", installations pour conduits d'égouts, briques pressées de St-Louis, briques à feu pour voûte, tuiles à feu, poêle pour plâtrage marchandises en terre à feu, "herring bone laths", plâtre pour muraille, chaux vive doublure de tuyaux, clous, brouettes, wagons, pelles, une grande balance Osgood pour wagon à charbon et balance pour bâtisse, un lot de charbon, un lot de coquilles assorties, 2 bâtisses en bois, etc., etc. Aussi un lot de comptes courants de valeur.

A l'Encan, MARDI, le 30 Janvier 1912, à 11 Heures A. M.

Sur les lieux, coin des rues Clio et Derbigny.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—Il sera vendu à l'enchère publique, à la susdite date et en lieu, en vertu d'un ordre signé le 15 janvier 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

175 barils Coquilles pourries, 8 chargements de Coquilles "clam", 12 chargements de Charbon "slack", 1 lot de "Bins" et Planches, 1 grand "Osgood Scale and Scale building" 3700 Briques à feu, 2 Charrettes, 1 wagon plateforme à ressorts pour deux chevaux, 1 lot de tuyaux en terre à feu, 1 lot de tuyaux et installations pour égouts (environ 1000 morceaux), à peu près 4000 briques pressées de St-Louis, 200 Briques à feu "Arch", 1 wagon à ressorts, 1 lot de divers "fire tile", 2 Brouettes, 1 lot de Poils pour plâtre (environ 284 balles), 9 kegs le Clous, 1 lot de marchandises en terre cuite incluant couvertures de cheminées et tuyaux, 1 lot de lettres pour le pavage de "Schillinger", 1 lot de chaux "slack", environ 150 sacs de plâtre pour muraille, 1 lot doublure de conduits, deux bâtisses en bois sur un terrain, aussi un lot de comptes courants de valeur, le tout d'après l'inventaire enregistré en les bureaux de l'Encanteur.

Conditions—Comptant

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.—322 rue Baronne.

John R. Todd, receveur.
W. F. Brewer, avocat.
19 janv—19 21 28 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Carondelet et Toledano, (dans l'îlet des avenues St-Charles et Louisiana).

Third District Building Association vs Mme Bertha C. Alt Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 99,234 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 425, borné par les rues Carondelet (autrefois Appollo), Toledano (autrefois Pleasant), St Charles (autrefois Nayades) et l'avenue Louisiana, mesurant quarante huit pieds de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, formant l'encoignure des rues Carondelet et Toledano et ledit lot est composé d'une certaine portion de terre composée des portions fractionnelles des lots Nos un et deux et du tout du lot No trois, d'après un plan dressé par Benj. Buisson, voyer, le 2 avril 1837 et déposé en l'étude de Wm Christy, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
27 janv—27 28—fév 2 9 16 23 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Walter C. Leahey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 99,313—Division —. — Attendu que Mme Catherine Kesler veuve de Walter C. Leahey, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter C. Leahey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Zach Spearing, avocat.
20 janv—20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—DE—
COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES
—ET—
Terrains pour Bâtir
—DANS—
UNE SECTION QUI S'AMELIORE
—PRES D'UNE—
DOUBLE LIGNE DE CARS

A Deux Ilets de la rue du Canal
—ET A UN—
Ilet de l'Avenue "City Park"

Succession de Mme Barbara Abris, Veuve de William Mohr.

No 95,750—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 8 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 8 décembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain îlet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 82 sur un plan par John Schreiber, voyer, le 20 mars 1836, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville, lequel dit îlet est borné par les rues Bienville, Conti, Anthony et Bernadotte, acquis livre des transferts 146, folio 183, et livre des transferts 214, folio 100.

Ledit îlet de terre sera vendu en lots subdivisés d'après un devis d'arpentage par M. Edgar Pilié, voyer, daté du 2? décembre 1911, comme suit:

Vingt-quatre lots de terre désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement. Les lots Nos 1 à 10 inclusivement sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Bienville et Bernadotte, et mesurant 31 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Bernadotte et entre lignes parallèles de 120 pieds. Les lots Nos 2 à 9 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Bienville et Anthony et mesurant 31 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Anthony et entre lignes parallèles de 120 pieds. Les lots Nos 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Anthony sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 est contigu aux lots Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 24 dans leur fond. Le lot No 12 est contigu aux lots Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 23 dans leur fond. Les lots Nos 13 à 22 sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Conti et Anthony, et mesurant 32 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti, sur 120 pieds 9 pouces 6 lignes en profondeur et façade à la rue Anthony et entre lignes parallèles. Les améliorations sur le lot No 13 comprenant un cottage simple à un étage, couvert en ardoises, No 4838 rue Conti, contenant galerie et quatre chambres. Dans le fond il y a un (magasin ou entrepôt).

Les lots 14, 15, 16 et 17 mesurent chacun 31 pieds 10 pouces de face à la rue Conti sur 120 pieds, 9 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Conti sur 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Conti et Bernadotte et mesurant 31 pieds, 10 pouces 3 lignes de face à la rue Conti sur 120 pieds, 9 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Bernadotte et entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 23 est contigu aux lots Nos 12, 18, 19, 20, 21 et 22 dans le fond. Le lot No 24 est contigu aux lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 11 dans le fond.

Les rues Bienville et Anthony ont leur trottoir pavé en asphalte.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Iberville, Anthony et Helena, désigné par la lettre C, sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté du 26 décembre 1911, d'après lequel, ledit lot mesurant 91 pieds, 7 pouces, 6 lignes sur le côté vers la rue Helena 112 pieds, 1 pouce, 3 lignes sur l'autre ligne de côté se joignant à un point sur la rue Bienville et 64 pieds, 9 pouces, 7 lignes de large sur la ligne du fond.

Troisième—Le cottage double en bois à un étage, Nos 4916 et 4918 rue Bienville, contenant quatre chambres de chaque côté, contigu et dans le même district et îlet que la propriété deuxièmement décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le susdit devis par Pilié, le 26 décembre 1911 et mesurant 36 pieds 1 pouce de face à la rue Bienville sur 91 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Quatrième—Le cottage simple en bois à un étage, No 4924 rue Bienville, contenant trois chambres, contigu dans le même District et îlet que la propriété deuxièmement et troisièmement décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur ledit devis par M. Pilié, du 26 décembre 1911, et mesurant 43 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur 91 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété deuxièmement, troisièmement et quatrièmement décrite a été acquise livre de transferts 196, fol. 277 et livre des transferts 194, fol. 273.

Cette propriété est en voie de grandes améliorations et ayant le service par deux lignes de chars de ceinture qui est très agréable pour le centre des affaires aussi bien qu'une autre partie de la ville. Une occasion pour de magnifiques profits.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final.

L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. W. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey & Benedict, avocats.
7 jan—7 14 21 28—fév 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MENAGE
—ET—
AUTOMOBILE.

Succession de Francis J. Roder.

No 98,996 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — MERCREDI, 31 janvier 1912, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, daté du 15 janvier 1912, juge de la susdite Cour, Division E, dans la susdite affaire, sur les lieux No 2622 rue Magazine, entre les rues Troisième et Quatrième:

Meubles de ménage se composant d'ameublements de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, bric à brac, rideaux et stores ustensiles de cuisine, une automobile Cadillac en excellent état. Un bureau à couvercle à coulisse [roller top] et un poinçon pour chèque.

Aussi d'autres articles, le tout selon un inventaire enregistré à la Cour.

Conditions—Comptant.

Dart, Kernan & Dart, avocats.
18 jan—18 21 28 31

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans La.

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple ayant 4 Chambres, 4620 rue Baudin entre les rues Olympia et St Patrick.

Succession de William E. Daigle.

No 98,769.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur. — Bureau, 134 rue Carondelet. JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division B, daté du 20 janvier 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baudin Olympia, St Patrick et D'Hémécourt, ledit lot est désigné par le No 34 de l'îlet No 823 sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville annexé à un acte pardevant Fred Deibel, notaire, le 25 janvier 1897, ledit lot mesurant 24 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Baudin sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage simple désigné par le No 4620 rue Baudin.

Conditions—1|2 ou plus comptant, balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1912.

L'acte de vente pardevant C. M. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Wm J. Holden, avocat.
28 janv—28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Epiceries, Cheval, Wagon, Meubles de bureau, etc., Comptes courants, Glacières, Stocks, etc.

Succession de William E. Daigle.

No 98,769—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 février 1912 à 10:30 heures a. m., sur les lieux, No 701 rue Carondelet, coin Girod.

Et immédiatement après, sur les lieux 929 rue Robin, près de la rue Constance, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division B, daté du 20 janvier 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Stock en main dans l'Epicerie 701 rue Carondelet.

Meubles de bureau, chevaux, wagons, buggy, marchandises dans l'entrepôt, aussi comptes courants; 1 action dans la Columbian Realty Co.

Le contenu du bureau, etc., 929 rue Robin.

Conditions—Comptant.

W. J. Holden, avocat.
26 jan—26 27 28—fév 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anna Brown, veuve de Thomas McCarthy et de Maggie McCartey, épouse de Dorus E Ingersoll.

No 98 377—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet— MARDI, le 13 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement daté du 27 décembre 1911, et signé du 3 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. 2000 2002 rue Palmyre, coin Prieur, l'îlet avenue Tulane et Johnson, le cottage double en bois couvert en ardoises, ayant deux étages dans le fond, contenant 5 chambres au rez-de-chaussée et 2 chambres au premier étage sur un côté, et 4 chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage sur l'autre côté, grandes citernes, hangars, etc. Le lot mesure 37 pieds 7 pouces sur 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Toutes les mesures d'après l'arpentage d'Edgar Pilié, voyer, daté du 14 décembre 1911.

2. 2004 rue Palmyre, entre les rues Prieur et Johnson, l'îlet avenue Tulane, le cottage simple couvert en ardoises, contenant 4 chambres, citerne, hangar, gaz, etc., le lot mesurant 16 pieds 6 pouces 5 lignes sur 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Toutes les mesures d'après l'arpentage d'Edgar Pilié, voyer, daté du 14 décembre 1911.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, après date, avec huit pour cent par an d'intérêt de la date; l'acquéreur devant assumer les taxes de Ville et d'Etat de 1911 et 1912. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. W. Young, notaire, aux frais de l'acquéreur.

D. Wendling, avocat.
7 janv—7 14 21 28—fév 4 11 13

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS.

No 98,939—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, encanteur — Il sera vendu à l'encanère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans. Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, désigné comme une moitié du lot No six, de l'île 184, dans McDonoghville, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi; ledit îlet est borné par les rues Newton, River (autrefois Jefferson), Brooklyn (autrefois Madison) et Diana (autrefois Decatur), ladite moitié du lot mesurant 30 pieds de face à la rue Diana (autrefois Decatur) sur cent huit pieds de profondeur plus ou moins, et est la portion la plus proche de la rue River (autrefois Jefferson) dudit lot original.

Conditions—Tout comptant, l'acquéreur devant payer tous frais de certificats, assumer toutes les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente pardevant Wm Renaudin notaire et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI, Encanteur.
821 rue Gravier.

T. B. Walker, A. A. Sunseri, avocats pour le pétitionnaire
28 jan—28—fév 4 11 25 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Durac.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 367—Division B. — Attendu que Peter Cougot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Durac, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Emile Pomes, avocat.
25 jan—25 29—fév 3

Succession de Henry C. Quirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,707. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront à présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Marie L. Quirk et James L. Quirk, administrateurs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—S. A. Montgomery, avocat.
20 jan—20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme LIZZIE BRAUN HAUPT vs GEORGE BRAUN ET AL.

No 98,548—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 janvier 1912 et signé le 19 janvier 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Français, Rempart et Touro, désigné par la lettre A, sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, D. V. de ville, le 15 août 1865, formant le coin des rues St Claude et Français, et mesurant 42 pieds 7 pouces, 4 lignes de face à la rue des Français sur 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et portant le numéro municipal 1038 rue des Français.

2. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite étant une partie du lot No 55, mesurant 17 pieds de face à la rue des Français sur 63 pieds, 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 1030 rue des Français.

Les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux et loyers qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant au dernier et plus haut enchérisseur; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année 1912 au-dessus et en plus du montant de leur enchère.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 jan—24 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de C. A. Frederick Hinderer.

No 96,561—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 13 FEVRIER 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 22 décembre 1911, par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. 1054-1056 et 1058 rue du Camp, décrit comme suit: Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Poeyfarré, Magasin et Calliope, désigné par les Nos 37 et 38 sur un plan de L. Bringier, voyer, le 12 mai 1836 annexé à un acte pardevant D. L. McCay, ancien notaire, le 25 mai 1836 et mesurant chacun en mesure américaine 26 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La propriété 1058 rue Camp devant être vendue, sujette à un bail de $22.50, expirant le 30 septembre 1912.

2. Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Calliope et Galennie, désigné par le No 4 sur un plan de D'Hémécourt, voyer, daté du 19 janvier 1867, déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, une copie certifiée du plan est annexée à un inventaire de la propriété appartenant à la succession de feu John L Riddell, dressé par ledit Grima, notaire, le 24 décembre 1886, ledit lot mesurant en mesure américaine conformément audit plan, 25 pieds 7 pouces de façade rue du Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes égales et parallèles aussi.

Un autre lot de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, dans le même District et îlet, désigné par le numéro trois sur le plan ci-dessus mentionné et une copie du même, mesurant en mesure américaine, d'après ledit plan et copie, 25 pieds 7 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 6 pieds de largeur, entre lignes parallèles s'ouvrant sur la rue Galennie. Ledit lot No 3 est et a été aussi transféré au descendant d'après le devis du même par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 30 mai 1867, annexé à et faisant partie de son acte d'achat ci-après mentionné. Les bâtisses et améliorations sur les lots ci-dessus désignés sont connues comme nos 1112-1114-1116-118 rue du Camp.

3. La propriété Nos 1047-1049 rue du Camp est désignée comme suit:

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delord (maintenant ave Howard), Tivoli (maintenant Lee Circle), St Charles (autrefois Nayades), Calliope et Camp, mesurant 29 pieds 9 pouces 2 lignes à la rue Camp sur une profondeur de 125 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne la plus proche de la rue Delord, contigu à la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Geo L. Bright, et 105 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Calliope et 34 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ledit lot étant partie du lot No un sur un plan de G. Wilkinson, député voyer général, daté du 8 février 1837, le tout comme il appert plus complètement d'un certificat d'arpentage par Gervais Lombard, ingénieur civil, le 27 janvier 1904, annexé à un acte d'achat par le défunt y faisant partie.

4. La propriété No 1133 rue Prytania est décrite comme suit: Deux lots de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Clio, Calliope et l'avenue St-Charles, désignée comme lots deux et trois sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 28 mars 1845, déposé en l'étude de Lucien Herman, ancien notaire. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 25 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue Prytania sur 120 pieds en profondeur à une allée 15 pieds en largeur dans le fond en commun aux dits lots et autres, d'après un devis, annexé à un acte d'achat du défunt dressé par D. M. Brosnan, ingénieur civil et voyer, daté du 24 décembre 1904, lesdits lots mesurant chacun 25 pieds, 6 pouces 6 lignes de face à rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant. Cette propriété sera vendue sujette au bail de $110 par mois, expirant le 30 septembre 1912.

5. La propriété No 1141 rue Prytanée est décrite comme suit: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Clio, St Charles et Calliope désigné par le No un, sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 28 mars 1845, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Prytanée et Clio et mesurant 25 pieds, 5 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur de 120 pieds et façade à la rue Clio et est borné dans le fond par une allée, 15 pieds en largeur en commun audit lot et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant.

Cette propriété devant être vendue sujette à un bail de $70.00 par mois, expirant le 30 septembre 1912.

6. La propriété No 1068 rue Magasin est décrite comme suit: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 137, borné par les rues Magasin, Calliope, Poeyfarre et Constance, formant l'encoignure des rues Magazin et Calliope, et mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur et façade à la rue Calliope de 115 pieds avec une allée dans le fond de 10 pieds de largeur en commun audit lot et autres.

7. La propriété No 1067 rue Magazine est décrite comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 158, borné par les rues Magazine, Calliope, Camp et Poeyfarre désigné comme lot No 30, formant le coin des rues Magazine et Calliope et mesurant 26 pieds de face à la rue Magasine sur 120 pieds de profondeur à la rue Calliope.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et si la propriété n'est pas vendue pour du comptant, la partie à crédit du prix d'achat devra être représentée par billets hypothécaires et lien de vendeur, portant sept pour cent par an d'intérêt; l'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, ensemble avec dix pour cent d'honoraires d'avocat au cas de procès, 10 0|0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Charles Schneidau, notaire aux frais des acquéreurs.

Frank N. Butler, avocat.
9 jan—9 14 21 28—fév 4 11 13

VENTES A L'ENCAN

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR, SANS LIMITE OU RESERVE

John A. Sullivan vs Mlle Mary Whelan et al—Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 98,660, daté et signé du 13 décembre 1911 dans l'affaire de John A. Sullivan vs Mlle Mary Whelan et al, No 98,660, Division A. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai de vendre la propriété décrite comme suit à l'encan au dernier et plus haut enchérisseur, JEUDI, le 1er février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

1° Un magasin et résidence, 355 rue S. Claiborne, encoignure de la rue Gravier, l'îlet des rues Commune et Derbigny, comprenant 3 chambres et bâtisse à deux chambres dans le fond du lot sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet Numéro 432 borné par les rues Gravier, Claiborne, Commune, [maintenant l'avenue Tulane] et la rue Derbigny, et désigné comme lot No vingt et un (21) formant l'encoignure des rues Gravier et Claiborne et mesurant onze (11') pieds, trois (3") pouces de face à la rue Gravier, quarante (40') pieds un [1"] pouce, cinq [5"] lignes de face et profondeur à la rue Claiborne, de là soixante dix neuf [79'] pieds, six [6"] pouces quatre [4"] lignes s'étendant à un angle vers l'avenue Tulane, cent vingt [120'] pieds en profondeur sur la ligne de côté contigue au lot No 20, et vingt sept [27'] trois [3"] pouces en largeur dans le fond, le tout d'après un arpentage dressé par Adloe Orr, député-voyer de ville, le 28 décembre 1911.

2° Un lot ayant une écurie à deux étages et hangar, 1705 rue Gravier, entre les rues Claiborne et Derbigny [autrefois Willow], sur un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Willow (maintenant Derbigny), Gravier et Commune [maintenant avenue Tulane], désigné comme lot No vingt (20) dans l'îlet No 432, mesurant vingt sept (27') pieds à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt (120') pieds.

3° Un joli cottage simple 1707 rue Gravier, entre les rues Claiborne et Derbigny [autrefois Willow], comprenant 4 chambres au rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage avec grande écurie à deux étages et hangar et emplacement pour chemin de voiture, étant sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et etc. y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane), Claiborne ou Clara (autrefois Ste-Magdeline), Willow (autrefois Ste-Adeline) et Gravier, et désigné comme lot No dix-neuf sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté du 12 mai 1843, déposé en l'étude de A. Mazereau, ancien notaire, et mesurant vingt-sept (27') pied trois [3"] pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt (120') pieds de profondeur entre ligne égales et parallèles mesure américaine.

4° Un magasin, un cottage simple 1715 rue Gravier, encoignure Derbigny, comprenant 7 chambres, vestibule, chambre à bain, gaz, etc., et une bâtisse simple à deux étages dans le fond au même endroit No 442 rue Sud Derbigny, comprenant deux chambres au premier étage, deux chambres au rez-de-chaussée et un joli cottage double 1709-11 rue Gravier, entre les rues Derbigny et Claiborne, comprenant 5 chambres, office et gaz de chaque côté. Les trois propriétés ci-dessus devant être vendues ensemble, avec les deux certains lots de terre situés, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Ste-Adeline, Ste-Magdelene [maintenant Claiborne] et Commune [maintenant avenue Tulane] désignés par les Nos 17 et 18 sur un plan dressé par Louis H. Pilié le 12me jour de mai 1843 et approuvé par Joseph Pilié, voyer de la Deuxième municipalité et déposé pour référence en l'étude de Adolphe Mazereau, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan comme suit, à savoir: Le lot No 17, vingt sept (27') pieds, trois (3") pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade à la rue Ste-Adeline [maintenant Derbigny], formant le coin des rues Gravier et Ste Adeline [maintenant Derbigny] et le lot No 19, mesurant vingt sept (27') pieds, trois (3") pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt (120') pieds plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

5° Une résidence double à deux étages, 339-41 rue Sud Claiborne, entre les rues Tulane et Gravier, l'îlet Derbigny, comprenant d'un côté 3 chambres au premier étage, 3 chambres au rez-de-chaussée, et de l'autre côté 2 chambres au premier étage et deux chambres au rez-de-chaussée, sur un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro 432, lequel est borné par les rues Claiborne, Gravier, Commune, maintenant avenue Tulane, et la rue Derbigny et décrit comme lot No vingt-six sur un plan fait par L. H. Pilié, daté du 12 mai 1843, déposé pour référence en l'étude de A. Mazereau, notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure anglaise vingt-six (26') pieds neuf (9") pouces et trois (3") lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de quarante-quatre (44') pieds onze (11") et quatre (4") lignes sur le côté le plus près de la rue Gravier, cinquante-cinq (55') pieds sept (7") et deux (2") lignes sur l'autre ligne et vingt-sept (27') pieds un (1") pouce et deux (2") lignes de largeur dans le fond.

6° Un cottage double 401-03 rue Sud Claiborne, coin Gravier, l'îlet Willow ou Derbigny, comprenant de chaque côté 5 chambres et une résidence simple à deux étages 1712 rue Gravier, encoignure Derbigny [autrefois Willow] comprenant 3 chambres au premier étage et 3 chambres au rez-de-chaussée: les deux propriétés ci-dessus devant être vendues ensemble sur un certain lot de terre situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet triangulaire borné par les rues Claiborne, Gravier et Willow, désigné comme lot No un sur un plan dressé par Pilié, daté du 27 novembre 1860, déposé en l'étude de C. E Fortier ancien notaire en cette ville, comme plan No sept, ledit lot mesurant cinquante et un (51') pieds, un (1") pouce et deux (2") lignes de face à la rue Claiborne, cinquante et un pieds (51') huit pouces (8") et trois (3") lignes de face à la rue Willow ou Sud Derbigny, sur une profondeur et façade de quatre-vingt-dix-huit (98') pieds, huit (6") pouces et deux (2") lignes à la rue Gravier et une profondeur de quatre-vingt deux (82') pieds deux (2") pouces et sept (7") lignes sur la ligne du lot No deux, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

7° Deux cottages doubles, 428-30 rue S. Claiborne et 429-31 rue Clara, les deux entre les rues Perdido et Gravier, chaque maison comprenant 3 chambres de chaque côté, devant être vendus ensemble avec un certain lot de terre, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet triangulaire borné par les rues Claiborne, Clara et Perdido, et désigné par le No deux sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le vingt-septième jour de novembre 1860, et déposé pour référence en l'étude de C. E Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No cinquante-sept du livre des plans No un et mesurant trente-deux (32') pieds neuf (9") pouces de face à la rue Clara sur une profondeur de quatre-vingt-onze (91') pieds quatre (4") pouces et sept (7") lignes sur la ligne du côté du lot No un et cent quatre (104') pieds cinq (5") pouces et cinq (5") lignes sur le côté du lot No trois.

8° Un cottage double 2319-21 avenue Tulane, entre les rues Miro et Tonti, le lot s'étendant à travers et faisant face à l'avenue Banks, la maison comprenant 3 chambres et hangar de chaque côté sur une certaine étendue ou portion de terre située, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 549, lequel est borné par l'avenue Tulane, les rues Banks Miro et Tonti mesurant vingt-huit (28') pieds onze (11") pouces et deux (2") de face à l'avenue Tulane, vingt-huit (28') pieds six (6") pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de cent vingt-trois (123') pieds dix (10") pouces et cinq (5") lignes sur la ligne du lot No sept, et cent dix-huit (118') pieds, quatre (4") pouces sur l'autre côté, la dite portion de terre, consistant du lot No six, mesurant vingt sept (27') pieds, cinq (5") pouces, deux (2") lignes de face à l'avenue Tulane, vingt sept (27') pieds à la rue Banks sur une profondeur de cent dix huit pieds (118') quatre (4") pouces sur la ligne du lot No cinq, et cent vingt trois (123') pieds dix (10") pouces et cinq (5") lignes sur le côté du lot No sept et une portion du lot No cinq, mesurant un (1') pied, six (6") pouces de face à l'avenue Tulane et rue Banks sur une profondeur de cent dix huit (118') pieds, (4") pouces.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en billets d'hypothèque de lien de vendeur à l'ordre et endossés par l'acquéreur, la balance en un et deux ans après la date, portant six pour cent (6 0|0) par an de la date jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité pour les garantir. Les taxes pour l'année 1912 devant être payées par l'acquéreur. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe notaire, et l'acquéreur devant déposer dix pour cent (10 0|0) au moment de l'adjudication chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.

John J. Reilley, avocat pour le demandeur.
McCloskey & Benedict, avocats pour la défenderesse.
31 déc—31—jan 7 14 21 28—fév 1